

PERSPECTIVES

La section PERSPECTIVES d'APERIO présente le point de vue de divers éditorialistes invités, appartenant à divers groupes, relativement aux activités canadiennes d'exploitation minière au Canada et à l'étranger

La loi Dodd-Frank : Un catalyseur pour accroître les appels à une plus grande transparence

Kady Seguin, analyste de programme, PCQVP-Canada

Huit mois après l'adoption de la loi Dodd-Frank par le Congrès des États-Unis, une énorme vague de demandes parallèles en faveur d'une transparence accrue dans les industries extractives a déferlé partout dans le monde. Au cours du dernier mois, certains signes ont donné à croire que ces appels étaient entendus.

La loi Dodd-Frank comporte un grand nombre de réformes financières liées à des industries telles que les banques, la fabrication et l'exploitation minière. Ces réformes obligent les sociétés extractives inscrites aux bourses des États-Unis à publier ce qu'elles paient à des gouvernements étrangers.

Cette exigence a créé tout un émoi non seulement chez les organisations de la société civile qui ont lutté pour accroître la transparence dans un secteur qui, par tradition, était très opaque, mais aussi chez d'autres parties intéressées.

Dans une lettre publiée en janvier sur le site Web de l'Élysée, le président Sarkozy, de la France, encourageait l'adoption de nouvelles règles européennes exigeant que les sociétés pétrolières, gazières et minières divulguent les paiements qu'elles font à des gouvernements partout dans le monde. Il déclarait qu'il avait « décidé de demander à l'UE d'adopter au plus vite une législation imposant aux entreprises du secteur extractif de publier ce qu'elles paient aux pays où elles sont installées ».

The Observer rapportait dans son édition du 20 février 2011, que le gouvernement de coalition

du R.-U. appuyait les règles de PCQVP en Europe. On a rapporté aussi que George Osborne, le chancelier du R.-U., avait soulevé la question lors de la réunion des ministres des Finances du G20. M. Osborne déclarait : « Je crois fermement qu'il y va de l'intérêt de chacun que les sociétés minières et d'autres se conforment aux normes les plus rigoureuses. C'est la manière de s'assurer que certains des plus pauvres du monde puissent bénéficier des richesses qui reposent dans le sol sous leurs pieds. »

À la suite de ces appels, on a ajouté à un rapport récent du Conseil des ministres de l'UE responsables de la compétitivité une section qui invite la Commission « à présenter, en concertation avec les États membres et les parties intéressées, des initiatives concernant la communication d'informations financières par les entreprises du secteur de l'extraction, notamment l'adoption éventuelle d'une obligation de fournir des informations pays par pays, la définition de normes internationales en matière d'information financière applicables à l'industrie extractive et le suivi de la législation des pays tiers »

En plus des appuis venant de la France, du R.-U. et de l'UE, Bono, vedette de la musique et activiste, a récemment donné son appui à la campagne PCQVP et à l'accroissement de la transparence dans les industries extractives dans ses réponses à une série de questions sur l'avenir de l'Afrique, publiées dans *The Guardian* le 20 février 2011.

Cet appui public très médiatisé s'est conjugué à des manifestations massives et à des initiatives locales dans plusieurs pays partout dans le monde, demandant qu'on accroisse la transparence et qu'on mette un terme aux décennies de corruption à laquelle se sont livrées certaines élites gouvernementales, qui utilisent les richesses tirées des ressources naturelles pour payer leurs modes de vie luxueux alors que les citoyens ordinaires vivent dans la pauvreté. En outre, certains demandent une réforme de la gouvernance des ressources naturelles de manière à garantir que les citoyens obtiennent ce qui leur est dû, et que les

sociétés paient un montant équitable d'impôts et de redevances.

Il importe maintenant plus que jamais de poursuivre ces efforts et de profiter de l'impulsion créée par les événements récents. En tant qu'acteur important dans les industries extractives, particulièrement dans le secteur minier, le Canada devrait jouer un rôle proactif en harmonisant ses propres exigences en matière de divulgation avec celles qui sont inscrites dans la loi Dodd-Frank, de manière à encourager la responsabilité des gouvernements et des sociétés, et à favoriser la transparence partout dans le monde.

Table ronde sur les valeurs mobilières au Canada : Harmoniser les exigences du Canada et des États-Unis en matière de divulgation dans les industries extractives

En juillet 2010, le Congrès des États-Unis a adopté la loi Dodd-Frank, qui exige que toutes les sociétés cotées en bourse aux États-Unis publient ce qu'elles paient à des gouvernements pour l'exploration et l'extraction de ressources naturelles, pour chaque pays et même pour chaque projet. De plus, la loi exige aussi que les sociétés, pour qui les minéraux faisant l'objet de conflits en République démocratique du Congo (RDC) ou dans un pays voisin constituent des apports nécessaires à leurs recettes, divulguent publiquement les mesures prises pour déterminer la source de tels minéraux ainsi que la description des produits transformés ou fabriqués qui contiennent des minéraux des conflits provenant de cette région.

Cherchant à profiter de l'impulsion créée par la loi Dodd-Frank et à rendre universelles les nouvelles pratiques exemplaires dans les industries extractives, PCQVP-Canada et le Revenue Watch Institute, en partenariat avec l'International Human Rights Program de la faculté de droit de l'Université de Toronto, ont organisé une table ronde intitulée [*Harmonizing Canada-US Disclosure Requirements in the Extractive Industries*](#).

La rencontre a réuni des entreprises, des organismes de réglementation, des organismes de la société civile et des universitaires afin qu'ils discutent des répercussions possibles de la loi des États-Unis sur le régime de réglementation canadien et sur les sociétés canadiennes, de même que de la meilleure stratégie à adopter par le Canada en tant qu'acteur mondial de premier plan au sein des industries extractives et en tant que pays résolu à promouvoir la transparence et la responsabilité. La discussion a permis de montrer l'ampleur du soutien accordé par la majorité des participants, et a constitué la première étape de ce qui, on l'espère, deviendra une discussion continue avec les intervenants canadiens pertinents sur la manière d'accroître la transparence des revenus au Canada et d'éliminer l'utilisation de minéraux des conflits.

Une fusion potentielle TSX-LSE à l'étude

Le gouvernement du Canada a annoncé qu'il étudiera la fusion proposée entre la Bourse de Toronto (TSX) et la Bourse de Londres (LSE) afin de déterminer si la fusion présente un « bénéfice net » pour le Canada, ce qui est une exigence pour que le gouvernement du Canada donne son approbation en vertu de la *Loi sur l'investissement Canada*. On prétend qu'il s'agirait d'une fusion à parts égales; toutefois, la LSE contrôlerait un peu plus de 50 p. 100 de la société fusionnée. Cette fusion créerait la plus grande bourse des valeurs mobilières dans le monde, réunissant plus de 6 000 sociétés dont la valeur totalise 5,8 billions de dollars. Plus de plus amples renseignements sur les répercussions de la fusion proposée, [cliquer ici](#).

VEILLE MÉDIA

- Un article de Karin Lissakers, directrice du Revenue Watch Institute, publié récemment dans *The Hill*, comprenait une discussion sur les effets positifs des rapports par pays pour les sociétés pétrolières. L'article, intitulé *The Benefits of Oil Payment Reporting*, souligne l'importance de la loi Dodd-Frank aux États-Unis, et signale les événements récents en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, où les protestations massives ont montré que les citoyens ne toléreront plus que l'élite politique abuse des richesses tirées de leurs ressources naturelles. Pour lire cet article, cliquer [ici](#).
- Human Rights Watch a publié un rapport qui décrit en détail les allégations de violations graves des droits de la personne commises par le personnel de sécurité employé à la mine de Porgera par la société Barrick Gold, en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le meurtre et le viol de femmes vulnérables sont au nombre des allégations. Le rapport mentionne la situation difficile en matière de sécurité à la mine, y compris les raids armés commis par des mineurs illégaux, mais prétend que ces allégations ne sont en aucun cas une réponse à ces menaces. Human Rights Watch déclare que bien que la Barrick Gold réagit à la situation, la société aurait dû faire preuve de plus de diligence. Pour lire le rapport, intitulé *Gold's Costly Dividends*, cliquer [ici](#).
- Le 10 mars 2011, le gouvernement de la République démocratique du Congo a levé une interdiction d'exploitation minière qui durait depuis six mois. Cette interdiction avait été mise en application dans la partie Est du pays pour tenter de mettre un terme à la violence et aux violations des droits de la personne commises par les groupes rebelles qui participent à l'exploitation minière dans la région. Bien que le gouvernement ait soutenu que l'interdiction a eu des répercussions favorables sur le contrôle de la violence et de la contrebande dans la région, les activistes des droits de la personne affirment pour leur part que la situation ne s'est pas améliorée.
- Le 3 mars 2011, Amnesty Internationale a publié un urgent appel à l'action concernant le harcèlement et les mauvais traitements infligés aux protestataires pacifiques à la mine Marlin, au Guatemala. La manifestation avait été provoquée par les activités ininterrompues à la mine, une filiale en propriété exclusive de Goldcorp, malgré une ordonnance de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) de suspendre les activités jusqu'à ce qu'on ait évalué correctement les effets de la mine sur les communautés autochtones. Pour plus de renseignements, cliquer [ici](#).
- La SEC a reçu les commentaires concernant les articles 1502 et 1504 de la loi Dodd-Frank jusqu'au 2 mars. Deux entreprises d'investissement canadiennes, NEI Investments et Bâritente, ont été parmi les nombreux intervenants à transmettre des commentaires à la SEC en appui à la nouvelle loi; elles ont affirmé que la divulgation contribuerait à atténuer les risques courus par les investisseurs. Pour lire l'exposé d'NEI Investments, cliquer [ici](#). Pour lire l'exposé de Bâritente, cliquer [ici](#).
- Toby Heaps, président et rédacteur en chef du *Corporate Knights Magazine*, faisait les manchettes du *Globe and Mail* le 22 mars 2011 avec son article sur l'importance de la transparence pour les sociétés canadiennes. L'article mettait l'accent en particulier sur les sociétés canadiennes qui ont des activités dans des pays dirigés par des despotes, où le risque de corruption est le plus élevé, et déclarait que les sociétés canadiennes ont la possibilité de devenir l'« étalon d'or » international en étant plus transparentes. Pour lire cet article, cliquer [ici](#).
- Bronwyn Best, directeur général de Transparency International Canada, était cité dans un article récent du *Globe and Mail* qui soulignait les difficultés éprouvées par les sociétés canadiennes lorsqu'elles mènent des activités dans des pays où la corruption fait rage. Pour lire cet article, cliquer [ici](#).

PCQVP-Canada lance un projet de renforcement des capacités

PCQVP-Canada annonce le lancement d'un nouveau projet de renforcement des capacités qui a pour but d'accroître l'utilisation de l'information disponible au public divulguée par les sociétés minières canadiennes. Le projet comportera deux activités principales au cours de l'année qui vient. Il produira tout d'abord des documents sur certaines des plus grandes sociétés pétrolières et minières du Canada qui exercent des activités en Afrique; ces documents seront distribués aux organisations de la société civile pour mieux les informer sur les sociétés qui mènent des activités dans leurs pays respectifs. Le projet vise 25 importantes sociétés canadiennes présentes en Afrique; il entend créer un dossier complet pour chaque société, contenant de l'information pertinente et facile d'accès. Deuxièmement, on fournira davantage de conseils pour accéder à l'information publiée sur la base de données des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, le SEDAR, grâce à la création d'un manuel de formation expliquant de façon plus approfondie comment récupérer l'information accessible au public concernant les sociétés canadiennes.

Ce projet est une première réponse aux demandes croissantes des membres de PCQVP qui essaient de démêler l'enchevêtrement du cadre de réglementation complexe qui régit les sociétés canadiennes.

Pour faire en sorte que ce projet soit marqué par la collaboration, les commentaires et les réactions de nos partenaires de la société civile seront très appréciés. Le projet se déroulera tout au long de l'année, sous la direction de Kady Seguin. On pourra lui transmettre par courriel tout commentaire ou toute question concernant le projet, à kseguin@pwyp.ca.

5^e Conférence mondiale de l'ITIE à Paris : Six pays sont désignés conformes

Le 5^e Conférence mondiale de l'ITIE s'est tenue à Paris les 2 et 3 mars 2011. Le conseil d'administration de l'ITIE a déclaré six pays conformes à l'ITIE; cette annonce a été perçue comme une étape importante pour l'initiative et a permis de mettre en évidence les progrès que réalisent certains pays quant à la mise en œuvre de l'ITIE. Les nouveaux pays conformes sont la République centrafricaine, la République kirghize, le Niger, le Nigeria, la Norvège et le Yémen.

Ce fut aussi l'occasion pour l'ITIE d'accueillir sa nouvelle présidente, la très honorable Clare Short, ancienne Secrétaire d'État britannique pour le Développement international (1997-2003) et députée au Parlement du R.-U. jusqu'en 2010. M^{me} Short remplacera le président sortant, M. Peter Eigen.

Bien que PCQVP reconnaisse les progrès significatifs réalisés par l'ITIE, la coalition a souligné l'importance de poursuivre les efforts pour renforcer l'initiative de manière à assurer sa pertinence. Les revendications en faveur de la transparence doivent aller au-delà des paiements aux gouvernements d'accueil et inclure d'autres domaines, tels que la transparence des contrats et des permis; la transparence devrait être appuyée par des réglementations nationales en matière de rapports financiers. Dorjdari Namkhajantsan, de l'Open Society Forum en Mongolie et membre du conseil d'administration de l'ITIE, a affirmé que les nouvelles lois, telles que la loi Dodd-Frank adoptée l'été dernier par les États-Unis, « renforceront considérablement les processus de mise en œuvre de l'ITIE et encourageront d'autres pays à adhérer à l'initiative ».

En outre, on a souligné que l'ITIE avait fait des progrès dans le domaine de la protection des activistes de la société civile afin qu'ils puissent participer librement et activement aux processus de l'ITIE, sans craindre pour leur vie. Toutefois, un des membres du conseil d'administration de l'ITIE, Jean-Claude Katende, de l'Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme en République démocratique du Congo a signalé qu'il est impératif que l'ITIE poursuive ses efforts dans ce domaine, et que ces efforts sont « essentiels à la crédibilité continue de l'ITIE à l'échelle internationale et pour que les activistes de la société civile soient en mesure de travailler librement et sans crainte des ingérences ou des menaces ».

On pourra consulter les communiqués de PCQVP sur le site Web publishwhatyoupay.org.

PAC entreprend des travaux concernant un mécanisme de certification régional pour les minéraux des conflits dans la région des Grands Lacs d'Afrique

Partenariat Afrique Canada, organisation hôte de la Coalition PCQVP-Canada, a signé récemment un protocole d'entente afin d'aider la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) à mettre en œuvre un mécanisme de certification régional pour les minéraux de grande valeur, y compris le coltan, l'étain, le tungstène et l'or. La CIRGL est une organisation intergouvernementale qui cherche à amener tous les pays de la région à discuter et à s'entendre sur les stratégies à adopter pour ramener la paix et la prospérité dans la région. Elle regroupe 11 pays : l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie.



En décembre 2006, les chefs d'État et de gouvernement de la CIRGL ont signé un Pacte sur la Paix, la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs, qui est entré en vigueur en 2008. Un de ses principaux protocoles porte sur la prévention des déplacements illégaux des ressources naturelles. PAC a collaboré tout au long du processus de la CIRGL à titre de conseiller en matière de ressources naturelles. PAC a participé à la rédaction de l'ébauche du protocole et, par la suite, a rédigé une série de recommandations visant à faire avancer le processus de certification. Au même moment, un certain nombre d'initiatives pour le suivi des minéraux menées par l'industrie et par des bailleurs de fonds ont commencé à voir le jour dans la région, ciblant certains minéraux, tels que l'étain. En avril 2010, la CIRGL a adopté une proposition élaborée par PAC portant sur un mécanisme de certification régional pour les minéraux de grande valeur, et PAC collabore actuellement avec le secrétariat de la CIRGL pour aider à sa mise en œuvre. Le mécanisme comprendra quatre principaux éléments :

- Une chaîne de suivi des flux du site minier à l'exportation, mise en application par les gouvernements nationaux avant l'exportation, permettant aux demandes d'exportation approuvées de recevoir un certificat régional de la CIRGL, qui sert de preuve de conformité partout dans la région.
- Un suivi régional des flux des minéraux par l'entremise d'une base de données de la CIRGL (au secrétariat de la CIRGL à Bujumbura), grâce auquel les données sur les flux régionaux des minéraux sont transmises à la CIRGL et sont consignées dans une base de données accessible au public.
- Des audits réguliers par un tiers indépendant, où tous les acteurs engagés dans la chaîne des minéraux sont soumis à des vérifications régulières par des auditeurs tiers indépendants afin de pouvoir être considérés conformes (c.-à-d. que ceux qui échouent la vérification seront déclarés non conformes).
- Un auditeur de la chaîne des minéraux indépendant, qui surveillera l'ensemble de la chaîne des minéraux afin de repérer les divergences et les anomalies dans les données réunies dans le système.

La CIRGL est un processus politique important qui donne aux pays de la région le mandat de travailler ensemble pour lutter contre le commerce illégal des ressources naturelles. Le Canada est coprésident du Groupe des Amis et des Envoyés spéciaux de la CIRGL et, depuis de nombreuses années, il donne un solide appui politique à ce nouveau processus. Affaires étrangères et Commerce international Canada annonçait récemment un soutien financier pluriannuel aux travaux de PAC dans la région des Grands Lacs. Le gouvernement du Canada, de même que les Canadiennes et les Canadiens, devrait continuer d'appuyer la CIRGL et les efforts de ses pays membres pour régler le problème des minéraux des conflits. Sur le plan de la législation, le projet de loi C-571 « concernant les pratiques des entreprises relativement à l'achat de minéraux provenant de la région des Grands Lacs africains » a été déposé aux Chambres du Parlement du Canada et mérite l'appui de tous les partis. Mais le mandat de la CIRGL est beaucoup plus vaste que la gestion des minéraux, et il y a beaucoup de place pour l'engagement du Canada afin de contribuer à l'instauration d'une paix permanente dans cette région en proie à des troubles.

Rédacteur en chef : Ousmane Dème, coordonnateur, PCQVP-Canada
Directrice de la rédaction : Kady Séguin, analyste de programme, PCQVP-Canada

Les bureaux de PCQVP-Canada sont situés au 600-331, rue Cooper, Ottawa. Pour toute question ou tout commentaire, ou pour vous inscrire sur la liste d'envoi de PCQVP-Canada, veuillez envoyer un courriel à research@pwyp.ca ou communiquer avec Ousmane Dème au 613-565-0689.